



Programme 2003

Projet n° 01-26

Date limite de réception des réponses : **30 mai 2003**

Titre :

Etude du devenir et de la traitabilité de boues salées

Phase 1

Contexte :

Certaines stations d'épuration biologiques de traitement d'effluents salés génèrent des boues salées (CaCl₂, NaCl, etc.) posant une problématique différente de celles des boues "classiques" des stations d'épuration urbaines et industrielles. Les filières utilisées pour ces dernières, telles que le stockage (forte lixiviation), l'épandage (salinisation des sols), l'incinération ou le traitement en cimenterie (production d'HCl et potentiellement de dioxines dans les fumées) sont peu adaptées pour des matrices fortement chargées en sels.

Objectifs :

Etudier les alternatives potentielles pour ce type de matériaux, en prenant en compte les critères techniques et réglementaires. A ce niveau, une étude économique poussée des alternatives potentielles n'est cependant pas demandée. Le prestataire se préoccupera toutefois de signaler et d'écarter les pistes dont le coût serait manifestement rédhibitoire.

Contenu de l'étude/Programme de travail :

L'étude globale est composée de deux parties principales :

Phase 1 - Une étude théorique :

Après une étude bibliographique et un travail d'enquête auprès des éco-industries, de l'Ademe (qui conduit actuellement une étude dans le domaine des déchets salés) et autres contacts, le prestataire devra présenter une synthèse des solutions techniques potentielles au comité de pilotage de l'étude mis en place par RECORD.

A l'issue de cette étude théorique, une discussion sera engagée entre les représentants du prestataire et ceux de Record afin de concevoir et lancer une étude de faisabilité technique des filières alternatives proposées, basée notamment sur des essais expérimentaux de laboratoire (uniquement validation du principe technique à ce niveau)

Phase 2 - Une étude expérimentale :

Cette étude sera réalisée à l'échelle du laboratoire à l'aide d'échantillons de boues salées fournies par un (ou des) membre(s) de RECORD. La réponse à l'appel d'offre comprendra notamment une description des moyens dont dispose le prestataire (dispositifs d'essais de traitabilité au laboratoire, méthodologies,...) ainsi que de ses principales références dans le domaine.

NB : La réponse au présent appel à proposition ne couvrira que la Phase 1.

La deuxième étude étant fortement dépendante des résultats de la première, la description et le chiffrage de celle-ci feront l'objet d'un appel à proposition ultérieur.

Durée de l'étude :

Phase 1 - étude théorique :	6 mois
Phase 2 - étude expérimentale ultérieure:	12 mois

Cadre budgétaire :

Phase 1 - étude théorique :	10 000 EUR. HT
Phase 2 - étude expérimentale ultérieure :	40 000 EUR. HT

Date limite de dépôt des offres :

30 mai 2003

Remarque :

Des variantes au cahier des charges peuvent être proposées sous réserve d'une argumentation et d'un respect du cadre budgétaire.